

Envoi par courriel

Montréal, le 6 octobre 2015

Mme Geneviève Dorais-Beauregard
Directrice générale
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine
info@cdeacf.ca

Madame Dorais-Beauregard,

Le Bloc Québécois vous remercie d'avoir partagé avec nous vos priorités dans le cadre de l'élection fédérale de 2015

1. Quels sont vos engagements en matière d'alphabétisation des adultes et de développement des compétences?

Les statistiques sur l'analphabétisme au Québec sont alarmantes et les besoins pour s'y attaquer sont criants. Ce problème illustre parfaitement les impacts du déséquilibre fiscal croissant entre le palier fédéral d'un côté et le Québec et les provinces canadiennes de l'autre. Ainsi, selon un document publié par le Conference Board en août 2014, les provinces du Canada se dirigent vers un déficit combiné de 172 milliards \$ en 2034, tandis que le gouvernement fédéral cumulera un excédent budgétaire de 110 milliards \$.

Puisque l'éducation et la formation de la main-d'œuvre relèvent des champs de compétence du Québec et des provinces, le Bloc Québécois réclame la bonification des transferts fédéraux afin que le gouvernement du Québec puisse financer adéquatement son système d'éducation et assumer correctement ses responsabilités. Nous demandons le rétablissement du programme de lutte contre l'analphabétisme et, ultimement, son transfert au Québec.

Le Bloc Québécois remettra donc de l'avant le financement des organismes en alphabétisation et travaillera pour le rétablissement des fonds de 17,7 millions de dollars que le gouvernement conservateur a coupé dans le passé.

2. Prenez-vous l'engagement d'assumer un leadership fort et positif en faveur de l'alphabétisation, dans le respect de la juridiction fédérale? Et si oui, comment ce leadership se traduira-t-il?

Voir réponse précédente.

3. Votre parti s'engage-t-il à adopter des moyens assurant le respect des obligations constitutionnelles concernant les droits linguistiques pour les Canadiennes et les Canadiens francophones vivant en situation minoritaire? Si vous le souhaitez, illustrez ces engagements.

Le Bloc Québécois déplore le non-respect des droits constitutionnels des francophones en situation minoritaire et c'est pourquoi notre cadre financier prévoit le rétablissement du programme de contestation judiciaire, avec une enveloppe de 6 millions \$ par année, afin de donner aux communautés les moyens juridiques de défendre leurs droits.

4. Êtes-vous prêts à financer une infrastructure stable qui permettra de répondre aux fonctions d'information, d'innovation, de recherche et de partage d'expertise dans le domaine de l'alphabétisation et du développement des compétences?

Le Bloc Québécois dénonce depuis longtemps le sous-financement de la recherche universitaire. Cette situation s'est aggravée sous le gouvernement conservateur, ouvertement hostile à la science. Le cadre financier du Bloc Québécois prévoit un réinvestissement massif dans la recherche universitaires de l'ordre 183 millions de dollars par an, récurrent et indexé à l'inflation pour favoriser les travaux de recherche et de diffusion de l'information scientifique, notamment pour les domaines relatifs à l'alphabétisation.

5. Êtes-vous d'accord d'intégrer l'alphabétisation et le développement des compétences essentielles dans les politiques sectorielles où ils peuvent jouer un rôle, telles les politiques d'emploi, liées aux autochtones, dans le domaine de la santé, de l'environnement, de la culture, ou à la promotion des langues officielles, etc. ?

Puisque l'éducation et la formation de la main d'œuvre relèvent des champs de compétence du Québec et des provinces, le Bloc Québécois réclame la bonification des transferts fédéraux afin que le gouvernement du Québec puisse financer adéquatement son système d'éducation et assumer correctement ses responsabilités, notamment à l'égard de la lutte contre l'analphabétisme.

Pour les problématiques autochtones, le Bloc Québécois travaillera pour que le fédéral démontre immédiatement sa volonté de travailler de concert avec les nations autochtones :

- En reconnaissant que la politique d'assimilation des pensionnats autochtones du gouvernement fédéral se définit maintenant comme un génocide culturel;
- En signant la Déclaration des droits des peuples autochtones des Nations unies;
- En investissant dans l'éducation des autochtones;
- En mettant en place une commission d'enquête indépendante et publique;

- En mettant sur pied un Conseil national de réconciliation qui travaillerait à la mise en œuvre, de concert avec Québec et les provinces, des recommandations.

Ces premières actions sont nécessaires dès le retour à la Chambre des communes.

6. Appuyez-vous l'inclusion du financement de l'alphabétisation et du développement des compétences dans la caisse de l'Assurance-emploi et dans la Subvention canadienne pour l'emploi?

Le cadre financier du Bloc Québécois, en instaurant une gestion autonome de la caisse de l'Assurance-emploi, est le seul présenté au cours de la présente campagne qui ne prône pas le pillage de la caisse de l'Assurance-emploi pour équilibrer le budget.

En évitant le pillage, la caisse sera définitivement plus en mesure d'assumer sa mission d'aide aux travailleurs en recherche d'emploi. Quant aux subventions à l'emploi, le Bloc Québécois répète son désir de limiter les doublons administratifs inutiles liés aux ingérences du gouvernement fédéral dans les champs de compétence du Québec et des provinces, et exige le transfert des sommes vers les programmes québécois qui sont mieux placés pour établir les besoins en formation de la main-d'œuvre et en alphabétisation, notamment.

7. Allez-vous mettre en œuvre les engagements du Canada envers l'UNESCO et sur la scène internationale dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes (Cadre d'action Éducation 2030 de l'UNESCO (2015), la Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes (2015), Cadre d'action de Bélem (2009), et la Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes 1997)?

La mise en œuvre des traités internationaux sur le territoire canadien relève des gouvernements dont les champs de compétence sont visés par lesdits traités. Ainsi, il revient au gouvernement du Québec de mettre en œuvre les traités relatifs à l'alphabétisation et l'éducation des adultes. Le Bloc Québécois exige donc la bonification des transferts fédéraux envers le Québec pour régler une fois pour toute le déséquilibre fiscal, ce qui permettra au Québec de faire pleinement la preuve de son leadership sur ces enjeux et de mettre en œuvre ses propres engagements internationaux sur son territoire, sans subir l'inaction caractéristique du gouvernement fédéral.

Par ailleurs, vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : www.blocquebecois.org

Nous vous prions, Madame, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois
3750, Crémazie Est, 5e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4